

ACCC



**EVALUATION TERMINALE DES COMPOSANTES NATIONALES
POUR LA MAURITANIE**

RAPPORT FINAL

Dr Aboubakry THIAM
Consultant
+222 46539236
taboubakry@yahoo.fr

SOMMAIRE

ii. RESUME.....	3
iii. ACRONYMES ET ABBREVIATIONS.....	6
I. INTRODUCTION.....	7
I.1. OBJET DE L'EVALUATION	7
I.2. PORTEE ET METHODOLOGIE	7
II. DESCRIPTION DU PROJET ET CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT.....	9
II.1. LES ACTIVITES IDENTIFIEES AU LANCEMENT DU PROJET.....	10
II.2. LES PRINCIPALES PARTIES PRENANTES.....	11
III. LES RESULTATS	11
III.1. CONCEPTION ET FORMULATION.....	11
III.2 MISE EN OEUVRE DU PROJET.....	13
III.2.1. GESTION ADAPTATIVE.....	13
III.2.2. FINANCES DU PROJET.....	13
III.2.3. EVALUATION ET SUIVI: CONCEPTION AU DEMARRAGE ET MISE EN ŒUVRE.....	14
III.2.4. MISE EN ŒUVRE, EXECUTION, COORDINATION ET QUESTIONS OPERATIONNELLES DU PNUD ET L'UNESCO COL.....	15
III.3. RESULTATS OBTENUS PAR LE PROJET.....	16
IV. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	24
ANNEXES	25

ii. RESUME

Programme sous-régional mis en œuvre en Afrique de l’Ouest, le projet « Adaptation aux changements climatiques et côtiers en Afrique de l’Ouest » (ACCC) concerne cinq pays: la Guinée Bissau, le Sénégal, la Gambie, le Cap vert et la Mauritanie. Intervenant aux niveaux local, national et régional avec l’objectif de maintenir et/ou de renforcer la résilience des écosystèmes aux changements climatiques, ce projet vise à « préparer des réponses aux changements climatiques ».

Tableau n°1. RECAPITULATIF DU PROJET

Titre du projet :	Adaptation aux changements climatiques, Répondre à la transformation du littoral dans ses dimensions humaines en Afrique de l’Ouest dans le cadre de la gestion intégrée du littoral			
ID projet FEM : PIMS 3341			<u>à l’approbation (dollars US)</u>	<u>à l’achèvement (dollars US)</u>
ID projet PNUD :	Composante nationale	Financement FEM :	473 200	473 200
		Financement PNUD ¹	100 000	100 000
Pays :	Mauritanie	Fonds propres agence de mise en œuvre/d’exécution :	-	-
Région :		Gouvernement :	1 660 000	75 000
Domaine focal :	Changements climatiques/Bio diversité	Autre (ONG/UICN) :	817750	0
Objectifs du domaine focal (OP/SP) :	SPA Priorité stratégique Adaptation	Cofinancement total :	2 477 750	
Agence d’exécution :	PNUD	Coût total du projet ² :	3 050 950	648 200
Autres partenaires impliqués :	UNESCO/COI	Signature du Pro-Doc (date de démarrage du projet) :		06-11-2007
		Date de clôture (opérationnelle) :	Proposée : 31-12-2011	Effective : 30-09-2012

¹ Ce montant ne figure pas dans la page de signature mais dans le budget pays du prodoc et débloquée effectivement par le PNUD

² Ce montant renferme le budget total tel que noté dans la page de signature et le montant de 100 000 décaissé par le PNUD.

RESUME DES CONCLUSIONS, RECOMMANDATIONS ET LEÇONS TIREES.

En termes de pertinence et d'efficacité, le projet ACCC a permis de faire (i) le choix d'un site à haut risque climatique sur le cordon littoral, notamment en raison de sa proximité avec la population et des activités économiques majeures; (ii) la restauration (fixation mécanique et biologique) de 50 ha du cordon, attestant de l'efficacité de son intervention; (iii) l'intégration des changements climatiques et de l'adaptation dans les politiques et programmes de gestion des zones côtières; (iv) l'information et la sensibilisation, notamment auprès les élus nationaux et locaux.

L'efficacité et la durabilité du projet se manifestent globalement par (i) : une stabilisation du site pilote (50ha) à des coûts estimés très convaincants³; (ii) une protection de la ville au moyen de mesures respectueuse de l'environnement; (iii) une intéressante possibilité de répliation pour les parties sableuses des côtes de l'Afrique de l'Ouest; (iv) une stabilité et un renforcement de l'encadrement malgré divers obstacles politiques et administratifs auxquels l'équipe du projet avait à faire face; (v) une réhabilitation par piégeage du sable et la revégétalisation du cordon littoral sur des aires bien déterminées qui resteront donc en place après la fin de l'intervention.

Enfin, les recommandations suivantes peuvent être formulées : (i) une nécessité d'identifier des mesures d'entretien devant impérativement être prévues au delà; (ii) une prise en compte des activités prioritaires au niveau de Nouakchott identifiées dans le PANA et la communication nationale à l'instar de mesures périodiques du niveau de la nappe phréatique au niveau des quartiers vulnérables; (iii) une répliation des opérations de stabilisation mécanique et biologique des dunes pour d'autres brèches dans la ville; (iv) et une mise en œuvre d'un site transfrontalier de lutte contre l'érosion marine.

³ Le coût de l'hectare (stabilisé mécaniquement et fixé biologiquement) est évalué à 4,184 USD. L'aménagement d'un hectare nécessite 600m linéaires de fixation de dune; le coût du mètre linéaire aménagé revient donc à 6,97 USD (RONCEREL 2011 :5).

iii. **ACRONYMES ET ABBREVIATIONS**

ACCC : Projet Adaptation aux Changements Climatiques côtiers

BD : Biodiversité

BREDA : Bureau régional Afrique de l'Ouest –UNESCO

CA : Capacité d'Adaptation

CBD : Convention sur la Biodiversité

CC : Changements Climatiques

CCNUCC : Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques

COI : Commission Océanographique Intergouvernementale

DAL : Directive d'Aménagement du Littoral

ET : Evaluation Terminale

FEM : Fonds pour l'Environnement Mondial

ID : Identifiant

NDB : Nouadhibou

NKC : Nouakchott

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PANA : Plan d'Action National pour l'Adaptation

PNBA : Parc National du Banc d'Arguin

PND : Parc National du Diawling

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

RPMU : Unité Régionale de Gestion du Projet

S &E : Suivi et Evaluation

SPA : Adaptation Stratégique Prioritaire

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour la Science et la Culture

US : Américain

I. INTRODUCTION

I.1. OBJET DE L'EVALUATION

Conformément aux politiques et procédures de Suivi - Evaluation du PNUD/FEM, tous les projets PNUD qui sont financés par le FEM doivent faire l'objet d'une Evaluation Terminale (ET) à l'issue de l'achèvement de leur mise en œuvre, généralement dans les 6 mois avant ou après la clôture du projet. La présente étude représente l'« Evaluation Terminale » de la composante Mauritanie. Elle est menée conformément aux orientations, règles et procédures établies par le PNUD et le FEM, figurant dans les lignes directrices du PNUD pour l'évaluation des projets financés par le FEM. Cette évaluation a pour objectifs d'évaluer la réalisation des résultats du projet et de tirer des enseignements susceptibles à la fois d'améliorer la durabilité de ses bénéficiaires et d'aider au renforcement global de la programmation du PNUD⁴.

I.2. PORTEE ET METHODOLOGIE

Un ensemble d'indicateurs relatifs à la capacité d'adaptation (CA) et à la biodiversité (BD) est utilisé pour évaluer les performances du projet. L'Evaluation Terminale des résultats du projet est réalisée en fonction des attentes définies dans le Cadre logique/Cadre de résultats du projet, qui fournit des indicateurs de performance et d'impact pour l'exécution du projet ainsi que les moyens de vérification correspondants. Cette évaluation nationale terminale couvre essentiellement les critères de pertinence, d'efficacité, d'efficience, de durabilité et d'impacts de la composante Mauritanie du projet ACCC. Elle se base sur une matrice contenant les questions d'évaluation afin de mettre en évidence les réponses relatives aux critères sélectionnés.

⁴ Voir TDR

La méthodologie utilisée pour répondre aux différentes questions d'évaluation est axée sur une analyse documentaire⁵, des entretiens et l'analyse des informations⁶.

Enfin, pour reporter les réponses dans la grille, une notation est effectuée sur la base des critères de performance⁷.

Le projet ACCC est structuré autour de quatre principales composantes : (i) mise en œuvre d'activités pilotes pour renforcer la capacité d'adaptation et la résistance des écosystèmes côtiers dans les régions vulnérables aux effets des changements climatiques ; (ii) intégration des questions liées aux changements climatiques et à l'adaptation dans les politiques et programmes de gestion des zones côtières ; (iii) renforcement du suivi de l'érosion côtière et renforcement des capacités dans la gestion et la planification côtières ; (iv) intensification de l'apprentissage, de l'évaluation et de la gestion de l'adaptation. Ce sont les deux premières composantes qui sont mises en œuvre au niveau national pour les cinq pays participants. La Mauritanie a, sur un site choisi entre le marché au poisson et le Wharf de Nouakchott, mené des activités pilotes de restauration du cordon littoral afin de renforcer la capacité d'adaptation des écosystèmes aux changements climatiques. Aussi, afin d'intégrer les

⁵Les sources des documents analysés sont nombreuses : document de projet, Site web de la CCNUCC, Site web de la CBD, les stratégies et lignes directrices du SPA FEM, les politiques et stratégies nationales (Communication nationale, PANA, SNB), le PPG, le PLD diagnostic de la phase de préparation, les informations sur les initiatives financées par d'autres bailleurs de fonds, le rapport d'évaluation à mis parcours, les PIR et rapports annuels, les rapports financiers, les rapports d'activités, les rapports finaux du PDF B, le rapport final des projets nationaux.

⁶ Informations collectées lors du processus d'évaluation.

⁷ Les critères choisis sont estimés de la manière suivante :

Pertinence : R (Relevant) : Pertinent ;NR (Non Relevant) : Non Pertinent ;

Efficacité : HS (Highly satisfactory); S (Satisfactory); MS (Moderately satisfactory) ; MU (Moderately Unsatisfactory); U (Unsatisfactory); HU (Highly Unsatisfactory)

Efficiences: HS (Highly satisfactory); S (Satisfactory); MS (Moderately satisfactory) ; MU (Moderately Unsatisfactory); U (Unsatisfactory); HU (Highly Unsatisfactory)

Durabilité: L (Likely); ML (Moderately likely); MU (Moderately Unlikely); UL (Unlikely); N/A Not applicable; U/A Unable to assess

Impacts: S (Significant) ; M (Minime) ; N (Négligeable)

questions liées aux changements climatiques et à l'adaptation dans les politiques et programmes de gestion de la zone côtière, le projet ACCC a commandité deux études au niveau des parcs nationaux du Banc d'Arguin et du Diawling.

II. DESCRIPTION DU PROJET ET CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT

Le site retenu pour la composante Mauritanie du Projet est celui du cordon dunaire côtier de Nouakchott, entre le Wharf et le marché aux poissons. Cette composante nationale consiste essentiellement à la reconstitution de l'écosystème et la biodiversité d'une partie du cordon dunaire sur 4 Km, soit environ 50 ha, pour permettre de sécuriser la ville contre les incursions marines.

Ce cordon dunaire est étroit, environ 150m de largeur moyenne. Il est généralement bas et est entaillé par de nombreux ensemlements⁸ qui l'empêchent de jouer son rôle de rempart contre les incursions marines et l'inondation des zones basses de la ville. Il était soumis à un ensemble de facteurs d'érosions qui combinait la présence d'infrastructures, le passage des véhicules, la fréquentation des troupeaux et l'érosion éolienne. L'écosystème qui lui était associé avait presque totalement disparu et les sables étaient très mobiles. En effet, sa végétation, autrefois abondante⁹ a complètement disparu à cause des sécheresses répétées et de l'action anthropique. A cette végétation d'arbustes observée sur la dune était associée une faune.

Enfin, ce cordon dunaire a été fortement entamé par l'extraction de sable, l'érosion au Sud du Port de l'Amitié et les nombreux autres aménagements qu'il abrite. L'adaptation d'une portion de ce cordon dunaire littoral afin qu'il recouvre sa biodiversité et joue son rôle de défense naturelle de la ville de Nouakchott contre les incursions marines était donc devenue une nécessité.

L'Objectif de ce projet est de Concevoir et d'expérimenter une série de mécanismes efficaces

⁸ La partie du cordon située au Nord du Wharf comporte, à elle seule, 11 brèches dont 8 sont liées aux exploitations des sables du cordon.

⁹ Sur les anciennes photos aériennes de 1955 et 1980 (*Sueda molis*, *Sporobolus spicatus*, *Cornula monochantha*, *Arthrocnemum sp.*, *Zygophyllum waterlotii*, *Nitraria retusa*, *Tamarix sp.*, etc.), MARICO, 2009.

visant à réduire les effets de l'érosion côtière induite par le changement climatique en Mauritanie.

Le cadre de suivi est basé essentiellement sur une valeur de référence, un objectif de fin de projet et une identification des sources d'information. Il concerne donc aussi bien l'objectif du projet que ses résultats. Des indicateurs montrent à chaque fois le degré de réalisation survenu à partir de la situation de référence.

II.1. LES ACTIVITES IDENTIFIEES AU LANCEMENT DU PROJET

Lors du démarrage du projet, un plan de travail global sur trois ans a été adopté. Celui-ci devait permettre d'arriver essentiellement à deux résultats : (i) Mise en œuvre d'activités pilotes pour renforcer la capacité d'adaptation et la résistance des écosystèmes côtiers dans les régions vulnérables aux méfaits des changements climatiques ; (ii) Intégration des questions relatives aux changements climatiques et à l'adaptation dans les politiques et programmes des zones côtières.

Concrètement, c'est l'atelier de lancement du projet qui a permis d'identifier formellement le site pilote qui devait être restauré dans le cadre de ce projet. Les principales activités à réaliser afin d'arriver au premier résultat¹⁰ visé par le projet sont :

- la sensibilisation des acteurs sur le projet ;
- la restauration du cordon dunaire entre le Wharf et le marché aux poissons (4 Km soit 50 ha) ;
- la stabilisation et le reboisement du cordon par des espèces adaptées (50 ha) ;
- le suivi de l'érosion côtière et de l'évolution du cordon dunaire à Nouakchott en partenariat avec l'UICN et la DAPL
- le suivi piézométrique de la nappe phréatique à Nouakchott en partenariat avec la DAPL (sécurisation de la ville de Nouakchott)
- Atelier de lancement : Logistique, réunions (déplacements, repas, location salles/équipement et accessoires)

¹⁰ Mise en œuvre d'activités pilotes pour renforcer la capacité d'adaptation et la résistance des écosystèmes côtiers dans les régions vulnérables aux méfaits des changements climatiques.

- le renforcement des capacités sur le site, atelier de formation technique sur les méthodes de replantation ;

De même, un certain nombre d'activités ont été déterminées pour la réalisation du deuxième résultat¹¹ attendu à l'issue du projet. Ces activités sont essentiellement :

- l'intégration de la dimension adaptation aux changements climatiques dans l'ordonnance 037/2007 sur le littoral ;
- l'intégration de la dimension adaptation aux changements climatiques dans la DAL de NKC et de NDB ;
- l'intégration de la dimension adaptation aux changements climatiques dans les plans de développement des parcs du PNBA, du PND et dans les plans communaux ;
- l'organisation d'un atelier de sensibilisation des acteurs sur l'intégration des CC dans la réglementation en vigueur ;
- le renforcement de la coordination entre les institutions concernées ;
- l'intégration de la dimension adaptation aux changements climatiques dans la planification économique en Mauritanie ;
- l'intégration de la dimension adaptation aux changements climatiques dans le programme régional de développement en Mauritanie ;
- l'intégration des changements climatiques dans des modules de formations scolaire au niveau de trois écoles pilotes du fondamental à Tevragh Zeina, Sebkha et El Mina ;
- la formation des enseignants du fondamental sur les CC ;
- le renforcement des capacités par l'organisation d'ateliers de formation et de sensibilisation sur les questions d'adaptation aux changements climatiques/stage de formation, en relation avec composante 3 régionale, etc. ;

D'autres activités relatives à l'exécution du projet devaient être mises en œuvre. Il s'agit en particulier :

- du recrutement du personnel du projet, Coordonnateur national et Assistant Administratif et Financier ;
- de la mise en place et organisation du comité de pilotage : réunions trimestrielles (logistique des réunions (déplacements, collation, location salles/équipement)
- de l'équipement (mobilier de bureau, ordinateurs, scanner, photocopieur, imprimante,

¹¹ Intégration des questions relatives aux changements climatiques et à l'adaptation dans les politiques et programmes des zones côtières.

- appareil photo-numérique, consommables, armoires, data show, etc.) ;
- de l'organisation et la tenue de l'atelier de lancement du projet.
 - du suivi et évaluation des actions menées (en relation avec le cadre S &E définis, par exemple collecte d'information pour mesurer les indicateurs) ;
 - du suivi et évaluation des actions menées (audit financier, Consultant engagé pour travailler sur la « fiche d'évaluation du développement des capacités »).
 - du Transport : véhicule, carburant, entretien, assurance et maintenance.

II.2. LES PRINCIPALES PARTIES PRENANTES

Diverses parties prenantes dont les partenaires techniques et financiers¹², le Ministère en charge de l'environnement¹³, la société civile¹⁴, les communes¹⁵ et l'université de Nouakchott¹⁶ ont été impliquées dans le projet ACCC.

III. LES RESULTATS

III.1. CONCEPTION ET FORMULATION

RESULTAT 1: *Mise en œuvre d'activités pilotes visant à restaurer l'écosystème du cordon dunaire littoral de Nouakchott et accroître sa capacité d'adaptation et sa résilience face aux effets du changement climatique.*

INDICATEURS: - protection du cordon dunaire littoral de Nouakchott entre le Wharf et le marché aux poissons;

- preuve que les résultats du projet ACCC ont une influence sur les politiques

¹² Le PNUD

¹³ La Direction des Aires Protégées et du Littoral, DAPL

¹⁴ L'association des parlementaires, les ONG AVES et NAFORÉ, les écoles publiques (Lycée des garçons) et privées (Diam Ly, Cheikh Moussa)

¹⁵ Les communes de NDiago et de Sebkha

¹⁶ Le département de géographie et le Club des étudiants de Géographie et Environnement.

nationales.

Pour la protection du cordon dunaire littoral de Nouakchott entre le Wharf et le marché aux poissons, les objectifs de fin de projet ont été entièrement atteints car les 50 hectares du cordon dunaire du site sont confortés, mis en défens et reboisés.

Certains résultats du projet ACCC ont une influence sur les politiques nationales, c'est notamment le cas de la révision de la loi littorale ou des études sur les plans de gestion des parcs nationaux du Banc d'Arguin et du Diawling.

RESULTAT 2: *Intégration des questions relatives au changement climatique et à l'adaptation avec les politiques et programmes de gestion des zones côtières*

INDICATEUR : Principaux aspects du changement climatique intégrés dans les politiques ou programmes locaux

L'objectif de fin de projet n'a pas pu être entièrement réalisé. L'ordonnance n°037/2007 relative au littoral tient désormais compte des changements climatiques mais les Directives d'Aménagement du Littoral (DAL) de Nouakchott et de Nouadhibou, qui n'existent pas encore, n'en tiennent pas compte. En effet, le PDALM a institué des DAL prioritaires pour Nouakchott et Nouadhibou. La Direction en charge du littoral, la DAPL prévoyait de les mettre rapidement en œuvre. Malheureusement pour des contraintes d'ordre technique et financière ces DAL n'ont pu être réalisées.

Cependant, le projet ACCC a contribué à la dynamique générale d'adaptation au changement climatique d'une manière directe ou indirecte. Après la COP de Copenhague sur le changement climatique, le gouvernement mauritanien a mis en place un programme spécial de protection de la ville de Nouakchott (PSVN). Ce programme vise à fixer mécaniquement et biologiquement les dunes continentales reliant les routes de l'espoir et de Nouadhibou sur une superficie de 2000 ha. Il vise aussi à réhabiliter le cordon dunaire littoral par le colmatage des brèches et la fixation mécanique et biologique. Le projet ACCC a en effet contribué à la participation du Ministère de l'Environnement à la COP 15 à l'issue de laquelle le Président de la République a décidé de lancer ce programme.

Par ailleurs, d'autres bailleurs, à l'instar de la GIZ interviennent dans ce domaine, notamment à

travers le « Projet Adaptation au Changement Climatique et Protection de la Ville de Nouakchott » qui appuie la planification, la coordination et la mise en œuvre de la protection de la ville de Nouakchott contre les risques de changement climatique. Ce projet comporte trois volets : reboisement, fixation des dunes maritimes et mesures contre les inondations.

Le PAM met en œuvre un projet sur financement des fonds d'adaptation dénommé « renforcer la résilience des communautés aux effets indésirables du changement climatique sur la sécurité alimentaire » qui prévoit notamment une composante réhabilitation du couvert végétal et des terres dégradées.

III.2 MISE EN OEUVRE DU PROJET

III.2.1. GESTION ADAPTATIVE

Au total, deux activités relatives à « l'intégration des changements climatiques dans des modules de formations scolaire au niveau de trois écoles pilotes du fondamental à Tevragh Zeina, Sebkha et El Mina » et « la formation des enseignants du fondamental sur les CC » ont été reformulées. Elles ont été remplacées par une quinzaine de sensibilisation avec les élèves et étudiants.

III.2.2. FINANCES DU PROJET

La comparaison des montants à l'achèvement avec ceux du budget du document de projet régional FEM PNUD (voir Tableau 1) permet de faire les remarques suivantes :

- Une différence entre ces montants;
- Une omission de la contribution du PNUD.

En effet, le cofinancement prévu par l'Etat aux termes du *Prodoc*, environ 1 660 000 \$US est de très loin supérieur aux montants que prévoit la législation mauritanienne en matière de cofinancement. Ce montant ne peut dépasser plus de 15% du coût global du projet. Les turbulences que le pays a traversé en 2009 avec les changements politiques qui ont entraîné

l'annulation des subventions des bailleurs de fonds via l'UICN¹⁷ et le gel financier du budget national ont également contribué à cette situation.

Les tableaux financiers par pays à l'intérieur du *Prodoc* mentionnent pour la Mauritanie un cofinancement de 100 000 \$US mais ce montant bien qu'effectivement décaissé de par le PNUD sur fonds TRAC ne figure pas sur la page de signature.

III.2.3. EVALUATION ET SUIVI: CONCEPTION AU DEMARRAGE ET MISE EN OEUVRE

L'essentiel des activités du projet ont été réalisées. En effet, sur les 23 activités identifiées au lancement de la composante Mauritanie du projet ACCC, seuls 6 n'ont pas été réalisées et 2 ont été reformulées. Cela donne un taux de réalisation des activités de 73,91%. La réorientation de 8,69% des activités de départ du projet a aussi été faite.

Les activités qui n'ont pas pu être exécutées représentent 26,08%, elles sont :

- le suivi de l'érosion côtière et de l'évolution du cordon dunaire à Nouakchott en partenariat avec l'UICN et la DAPL ;
- le suivi piézométrique de la nappe phréatique à Nouakchott en partenariat avec la DAPL (sécurisation de la ville de Nouakchott) ;
- le Transport : véhicule, carburant, entretien, assurance et maintenance ;
- l'intégration de la dimension adaptation aux changements climatiques dans la DAL de Nouakchott et de Nouadhibou ;
- l'intégration de la dimension adaptation aux changements climatiques dans la planification économique en Mauritanie ;
- l'intégration de la dimension adaptation aux changements climatiques dans le programme régional de développement en Mauritanie.

Diverses raisons ont été à l'origine des contraintes qui ont empêché la réalisation de ces activités. Pour « le suivi de l'érosion côtière et l'évolution du cordon dunaire à Nouakchott en partenariat

¹⁷ L'UICN devait dépenser un montant de 817750 Dollars, mais n'a finalement pas fait de contribution.

avec l'UICN et la DAPL » par exemple, c'est surtout l'arrêt du programme de suivi initié depuis 2004 par l'UICN qui a été la contrainte majeure. Quant au «suivi piézométrique de la nappe phréatique à Nouakchott en partenariat avec la DAPL », sa mise en œuvre supposait de grands investissements. De même, c'est aussi pour éviter de faire de grands investissements que l'achat de véhicule pour le projet a été annulé. Le site du projet qui est à Nouakchott a favorisé l'annulation de cette activité coûteuse.

Certaines activités relatives à l'intégration des changements climatiques dans les politiques et programmes ont aussi été annulées. C'est l'exemple de « l'intégration de la dimension adaptation aux changements climatiques dans la DAL de Nouakchott et de Nouadhibou ». Cette activité a été annulée car les DAL de Nouakchott et de Nouadhibou n'existent pas encore. L'intégration des changements climatiques dans « la planification économique », d'une part, et dans « le programme régional de développement » en Mauritanie, d'autre part, constituent deux activités dont l'exécution n'a pu se réaliser en raison notamment de la complexité de leur mise en œuvre dans un contexte où les données macro-économiques font défaut.

III.2.4. MISE EN ŒUVRE, EXECUTION, COORDINATION ET QUESTIONS OPERATIONNELLES DU PNUD ET L'UNESCO COI.

La question relative à la nécessité de l'adaptation de la gestion du projet se pose. Il est à noter que certaines activités du projet ont été effectivement réorientées, comme nous l'avons signalé (page 10) mais que la composition de l'équipe en charge du projet n'a pas changé. Cependant, au niveau du PNUD, quelques changements sont intervenus après le lancement du projet. Il s'agit notamment du remplacement du leader thématique environnement. Aussi, au niveau du Ministère de l'Environnement, plusieurs évolutions ont conduit au remplacement des Ministres. Enfin, à la fin du projet, le Directeur National a lui aussi été remplacé.

Ces différentes évolutions n'ont pas freiné le bon déroulement des activités du projet. La qualité de l'appui administratif fourni par le bureau PNUD de Mauritanie pour la mise en œuvre du projet a été satisfaisante. Le système de gestion financière a été efficace, les achats et contrats ont été faits de manière efficace et les rapports périodiques ont été régulièrement produits. Au niveau régional, l'appui administratif fourni par le bureau UNESCO/BREDA pour la mise en œuvre du

projet ACCC est très satisfaisant.

Malgré les évolutions fréquentes au niveau du Ministère de l'Environnement, tutelle du projet ACCC, l'équipe nationale a pu mettre en œuvre de manière satisfaisante ce projet grâce à un appui technique et administratif de qualité.

III.3 RESULTATS OBTENUS PAR LE PROJET

Tableau n°2. RESUME DES NOTATIONS

Grille de notation:			
1. Suivi et evaluation	<i>Notation</i>	2. Mise en œuvre et exécution par les agences	<i>Notation</i>
Conception du suivi et de l'évaluation en amont	3	Qualité de la mise en œuvre par le PNUD	5
Mise en œuvre du plan de suivi et d'évaluation	2	Qualité de l'exécution – UNESCO/COI	6
Qualité globale du suivi et de l'évaluation	2	Qualité globale de la mise en œuvre/exécution	5
3. Évaluation des résultats	<i>Notation</i>	4. Durabilité	<i>Notation</i>
Pertinence	2	Ressources financières :	6
Efficacité	5	Durabilité socio-politique :	5
Efficienc	5	Cadre institutionnel et gouvernance :	6
Notation globale des résultats du projet	3	Durabilité environnementale :	5
		Chances globales de durabilité :	5

NB : Ces chiffres représentent une moyenne des réponses obtenues avec les questionnaires. La notation suivante a été adoptée :

- Volet Suivi évaluation : Très Satisfaisant (3) ; Satisfaisant (2) ; non satisfaisant (1)
- Mise ouvre et exécution par les agences: Highly satisfactory(6); Satisfactory (5); Moderately satisfactory (4); Moderately Unsatisfactory (3); Unsatisfactory (2); Highly Unsatisfactory (1)
- Pertinence: Pertinent (2) ; Non Pertinent (1) ;
- Efficacité : Highly satisfactory(6); Satisfactory (5); Moderately satisfactory (4) ; Moderately Unsatisfactory (3); Unsatisfactory (2); Highly Unsatisfactory (1)
- Efficienc: Highly satisfactory(6); Satisfactory (5); Moderately

- satisfactory (4) ; Moderately Unsatisfactory (3); Unsatisfactory (2);
Highly Unsatisfactory (1)
- Durabilité: Likely (6); Moderately likely (5); Moderately Unlikely(4);
Unlikely (3); Not applicable (2); Unable to assess (1)
 - Impacts: Significant (3) ; Minime (2) ; Négligeable (1)

Tableau n°3. PERTINENCE DU PROJET ACCC

Critères d'évaluation	Questions	Notation <i>R (Relevant) : Pertinent</i> <i>NR (Non Relevant) : Non Pertinent</i>
Pertinence : Quels sont les relations entre les principaux objectifs de la convention CCNUC , le domaine d'intervention FEM (SPA) et les priorités environnement et développement aux niveaux régional, national, local et le projet ACCC, ?		
1. Pertinence vis-à-vis de la CCNUCC et d'autres conventions internationales?	<p>Le projet ACCC appuie-t-il les objectifs de la Convention CCNUCC à travers :</p> <p>a) Composante 1 (niveau local) ? b) Composante 2 (niveau national) ? c) Composante 3 (niveau régional) ? d) Composante 4 (niveau régional) ?</p> <p>Le projet est-il également pertinent pour la CBD à travers :</p> <p>a) Composante 1 (niveau local) ? b) Composante 2 (niveau national) ? c) Composante 3 (niveau régional) ? d) Composante 4 (niveau régional) ?</p>	<p>a) R b) R c) NR d) R</p> <p>a) R b) R c) NR d) NR</p>
2. Pertinence avec le programme changements climatiques du FEM ?	<p>Le projet répond-il aux éléments essentiels du programme SPA à travers :</p> <p>a) Composante 1 (niveau local) ? b) Composante 2 (niveau national) ? c) Composante 3 (niveau régional) ? d) Composante 4 (niveau régional) ?</p>	<p>a) R b) R c) R d) R</p>
3. Pertinence avec les objectifs prioritaires des pays	<p>Dans quelle mesure les objectifs des différentes composantes répondent aux priorités nationales à travers :</p> <p>a) Composante 1 (niveau local) ? b) Composante 2 (niveau national) ? c) Composante 3 (niveau régional) ? d) Composante 4 (niveau régional) ?</p>	<p>a) R b) R c) R d) R</p>
4. Convergence entre les objectifs du projet et besoins exprimés lors de la Phase de préparation?	<p>Le projet répond-il aux besoins des populations ciblées en matière de changements climatiques à travers</p> <p>a) Composante 1 (niveau local) ? b) Composante 2 (niveau national) ? c) Composante 3 (niveau régional) ? d) Composante 4 (niveau régional) ?</p>	<p>a) R b) R c) NR d) NR</p>
5. Cohérence du projet	<p>La logique interne entre les 4 composantes du projet est-elle cohérente ?</p>	<p>R</p>
6. Pertinence par rapport aux activités financées par d'autres bailleurs de fonds	<p>Le projet est-il pertinent par rapport aux activités financées par d'autres bailleurs de fonds :</p> <p>a) au niveau local ? b) au niveau national ? c) au niveau régional ?</p>	<p>a) R b) R c) R</p>

Tableau n°4. EFFICACITE ET EFFICIENCE DU PROJET ACCC

Critères d'évaluation	Questions	Notation (traduction ¹⁸) HS (Highly satisfactory) S (Satisfactory) MS (Moderately satisfactory) ; MU (Moderately Unsatisfactory); U (Unsatisfactory); HU (Highly Unsatisfactory)
Efficacité : Dans quelle mesure les résultats attendus et les objectifs du projet ACCC ont-ils été atteints ?		
7. Degré d'efficacité de l'atteinte des objectifs en fonction des résultats attendus?	Dans quelle mesure le projet a-t-il atteint efficacement les résultats attendus à travers a) composante 1 (niveau local) ? b) composante 2 (niveau national) ? c) composante 3 et 4 (niveau régional) ?	a) HS b) S c) S
8. Gestion des risques	Dans quelle mesure les risques et les facteurs de risques ont-ils été gérés et quelle a été l'effet des stratégies mises en place ? a) composante 1 (niveau local) ? b) composante 2 (niveau national) ? c) composante 3 et 4 (niveau régional) ?	a) S b) S c) S
Efficiency : Est que le projet a été mis en œuvre avec efficacité, conformément aux normes et standards nationaux et internationaux ?		
9. Efficacité de l'appui fourni par le projet	a) Une adaptation de la gestion du projet a-t-elle été nécessaire (entre le cadre logique et les plans de travail) ; si oui, les changements/adaptations observés concernant l'évolution des activités ont-ils été bénéfiques à l'obtention des résultats ? b) Quelle a été la qualité de l'appui administratif fourni par les bureaux de pays du PNUD pour la mise en œuvre du projet : le système de gestion financière mis en place a été efficace : les achats et contrats ont-ils été faits de manière efficace et les rapports périodiques ont-ils été produits régulièrement ? c) Quelle a été la qualité de l'appui technique et administratif fourni par l' équipe nationale pour la mise en œuvre du projet d) Quelle a été la qualité de l'appui administratif fourni par le bureau régional UNESCO/BREDA pour la mise en œuvre du projet : le système de gestion financière mis en place a été efficace : les achats et contrats ont-ils été faits de manière efficace et les rapports périodiques ont-ils été produits régulièrement ?	a) MS b) S c) S d) HS
10. Efficacité des accords de partenariat	Dans quelle mesure des accords de partenariat et les liens entre les institutions ont-elles été encouragés et appuyés?	HS

¹⁸ HS (Highly satisfactory): (Hautelement satisfaisant) aucun défaut ; S (Satisfactory) : (satisfaisant) défauts mineurs ; MS (Moderately satisfactory) : (modéremment satisfaisant) défauts modérés; MU (Moderately Unsatisfactory) : (Modérément Insatisfaisant) défauts significatifs du projet ; U (Unsatisfactory) défauts majeurs l'atteinte des objectifs en terme de pertinence, efficacité et efficience; HU (Highly Unsatisfactory) : graves problèmes du projet dans son ensemble.

Critères d'évaluation	Questions	Notation (traduction ¹⁸) HS (Highly satisfactory) S (Satisfactory) MS (Moderately satisfactory) ; MU (Moderately Unsatisfactory); U (Unsatisfactory); HU (Highly Unsatisfactory)
11. Efficience de l'utilisation des capacités locales pour la mise en œuvre.	a) Le projet a-t-il pris en compte les capacités locales lors de sa conception ? b) Un bon équilibre a-t-il été respecté entre l'utilisation d'expertise nationale et l'expertise locale menant à une bonne coopération ?	a) S b) S

Tableau n°5. DURABILITE

Critère d'évaluation	Questions	Notations (traduction ¹⁹) L (Likely) ML (Moderately likely) MU (Moderately Unlikely) UL (Unlikely) N/A Not applicable U/A Unable to assess
Durabilité: Dans quelle mesure des risques financiers, institutionnels, socio-économiques et/ou environnement peuvent il mettre en péril les résultats à long-terme du projet ?		
12. Durabilité du financement	Les contributions gouvernementales (liquidités, personnel et locaux) et les co-financements dont a bénéficié le projet sont-ils durables?	L
13. Durabilité socio- politique	a) Les résultats prennent ils en compte les attentes des groupes vulnérables ? b) La collaboration établie avec les parties prenantes est-elle satisfaisante?	a) ML b) ML
14. Durabilité du cadre institutionnel et de la gouvernance	a) Les mesures proposées peuvent elle renforcer la capacité des différentes parties prenantes (ONG et parlementaires) à participer au processus d'élaboration de politiques et de programmes nationaux. ? b) La coordination entre l'unité régionale et les institutions des 5 pays côtiers est-elle durable ?	a) L b) L
15. Durabilité environnementale	Les activités menées ont-elles permis de mieux saisir les variations des indicateurs d'impact des changements climatiques ?	ML

¹⁹ L : risques négligeables ; ML : risques modérés mais certains résultats au moins se maintiendront ; MU : risques importants que les résultats obtenus ne seront pas maintenus ; UL : risques sévères que les résultats obtenus ne seront pas maintenus. N/A : pas applicable ; U/A : impossible à évaluer.

Tableau n°6. IMPACTS DU PROJET ACCC

Critère d'évaluation	Questions	Notations S (Significant) M (Minime) N (Négligeable)
IMPACTS : Y a-t-il des indications confirmant que le projet a contribué, ou a permis de progresser vers une réduction du stress environnemental /une amélioration de la situation écologique ?		
16. Amélioration vérifiable de la situation environnementale	Dans quelle mesure les effets des activités à long terme ont-ils servis, directement ou indirectement, à atténuer ou à bonifier les effets attendus ou inattendus des changements climatiques ?	S
17. Réduction vérifiable du stress sur les écosystèmes	Dans quelle mesure les activités ont-elles diminué le stress des impacts dû aux changements climatiques et sur la biodiversité ?	S
18. Progression de la réduction du stress sur les écosystèmes et/ou améliorations écologiques	Dans quelle mesure la réduction du stress a lieu à l'échelle des systèmes naturels ?	S

Tableau n°7. LECONS APPRISES

LECONS APPRISES - ROLE CATALYTIQUE DU PROJET
Expériences pertinentes pour d'autres projets similaires dans le futur
<p><i>Des leçons et expériences pertinentes peuvent elle tirées pour d'autres projets similaires dans le futur</i></p> <ul style="list-style-type: none">○ <i>au niveau local ?</i>○ <i>au niveau national ?</i>○ <i>au niveau régional ?</i>
<p>Les premiers résultats de la composante Mauritanie du projet ACCC montrent que cette expérience pilote constitue un succès. Mieux, elle pourrait inspirer d'autres initiatives similaires aux niveaux local, national et régional.</p> <p>Au niveau local, cette expérience de reconstitution du cordon littoral par fixations mécanique et biologique qui a permit, en un temps record (à peine trois ans) la réapparition progressive de l'écosystème est une illustration de l'importance des activités d'adaptation aux effets des changements climatiques. Plusieurs autres zones fragiles et exposées du littoral mauritanien entre Nouakchott et N'Diogo pourraient accueillir de telles expériences pilotes.</p> <p>Au niveau national, l'autre pan du projet constitué par l'intégration des questions relatives aux changements climatiques et à l'adaptation dans les politiques de développement (plans de gestion du PNBA et du PND) constitue une leçon pour plusieurs secteurs socio-économiques du pays.</p> <p>Au niveau régional, ces expériences de lutte contre l'érosion pourraient être appliquées sur bon nombre de littoraux sableux et bas qui présentent des caractéristiques physiques et /ou topographiques similaires.</p>
Leçons à retenir en matière d'efficacité pour des projets similaires dans le futur
<p><i>Quelles ont été les leçons apprises par le projet concernant l'obtention des résultats ?</i></p> <p><i>Quels changements (le cas échéant) auraient-ils pu être opérés lors de la conception du projet pour améliorer l'obtention des résultats attendus ?</i></p>
Un des constats faits à l'issue de cette évaluation est que la quasi-totalité des résultats escomptés a été atteinte. Les résultats du projet sont probants. Ses objectifs étaient clairs et ses activités bien

précisées. Une des leçons apprises est que la simplicité et la clarté ont été déterminantes pour la réussite de cette composante du projet ACCC. Enfin, le site pilote (cordon littoral entre le Wharf de Nouakchott et le marché aux poissons) a été bien choisi.

La question de la durabilité de ces résultats est à étudier profondément. Elle pourrait constituer une contrainte notable. En effet, la composante Mauritanie du projet ACCC dont les principales activités ont consisté à réhabiliter un site pilote sur le littoral de Nouakchott, a notamment permis de faire d'importantes réalisations en termes de fixation mécanique et biologique. Un dispositif de fixation mécanique du cordon littoral par piégeage du sable est mis en place. Il est constitué par des palissades confectionnées en branches de palmier dattier ou de *prosopis* disposées en claies. Pour que ce dispositif puisse jouer effectivement son rôle, il doit être maintenu en l'état. Parallèlement, les plantes qui constituent le dispositif de fixation biologique, nécessitent un suivi important avant qu'elles ne grandissent. Ces réalisations nécessitent un certain suivi afin de pouvoir les maintenir. En clair, il faut impérativement que les palissades ne soient pas dégradées et que les plantes ne flétrissent pas ou ne subissent pas les effets d'autres pressions (anthropiques notamment). Les questions relatives au suivi devaient donc être mieux étudiées.

Leçons à retenir en matière d'efficience pour des projets similaires dans le futur

Quelles leçons retenir concernant l'efficience des projets nationaux ? activités régionales ? Quelles sont les activités ou démarches que vous suggérez pour

- ***un projet (réplication d'activités d'adaptation au niveau local) similaire dans un autre pays?***
- ***un projet régional pour aborder les questions sous-régionales et transfrontalières ?***

Pour une réplication d'activités d'adaptation au niveau local dans le cadre d'un projet similaire pour un autre pays, il faut entreprendre un certain nombre de démarches : étudier le stress climatique et la vulnérabilité, analyser les voies requises et les moyens à réunir pour développer des stratégies d'adaptation, associer à tous les niveaux les parties prenantes, identifier les activités les plus appropriées à mettre en œuvre en priorité.

A niveau régional, identifier les questions sous-régionales ou transfrontalières à résoudre, impliquer tous les pays concernés, développer un partenariat fort avec toutes les institutions nationales et internationales intéressées par ces questions.

IV. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Les constats sur la pertinence et l'efficacité de la stratégie d'intervention montre que le choix du site de Nouakchott²⁰, particulièrement le cordon littoral, à proximité de la population et des activités économiques est cohérent avec l'objectif du programme ACCC. Cela a contribué au succès de la restauration d'une superficie de 50 ha. Aussi, cette évaluation de la pertinence et de l'efficacité du projet a permis de dire que l'intégration des questions relatives aux changements climatiques et à l'adaptation dans les politiques et programmes de gestion des zones côtières est en passe de se réaliser car, des études ont été faites en ce sens, en l'occurrence au niveau des parcs nationaux du PNBA et du Diawling.

En termes d'efficacité et de durabilité, la présente évaluation révèle que malgré les multiples contraintes aux quelles elle a eu à faire face²¹, l'équipe en charge du projet a su mettre en place une bonne gestion des activités de stabilisation du site pilote en vue, à terme, de permettre une véritable protection de la ville.

Plusieurs recommandations sont faites sur l'urgence de certaines activités au niveau de Nouakchott, à l'instar (i) de mesures d'entretien et de suivi nécessaires pour assurer la pérennité des acquis, (ii) de mesures périodiques de la nappe phréatique au niveau des quartiers les plus vulnérables, (iii) de la répliation des opérations de stabilisation mécanique et biologique pour d'autres parties sensibles et/ou dégradées du cordon littoral, (iv) du développement d'un programme ambitieux de promotion des énergies renouvelables pour permettre le développement durable du pays, (v) de la consolidation des acquis de cette première phase du projet ACCC, (vi) de l'exploration et la formulation de nouvelles composantes.

²⁰ Site à haut risque climatique.

²¹ RONCEREL A. B., 2011. Evaluation et éléments prospectifs pour une phase II du projet adaptation aux changements climatiques côtiers ACCC-Mauritanie.

ANNEXES

ANNEXE I



GLOBAL ENVIRONMENT FACILITY
INVESTING IN OUR PLANET

TERMES DE REFERENCE POUR L'EVALUATION TERMINALE CONJOINTE DU PROJET ACCC

EVALUATION TERMINALE DES COMPOSANTES NATIONALES POUR LA MAURITANIE (GEF RAF0053951 - PIMS 3341).

INTRODUCTION

Conformément aux politiques et procédures de *Suivi & Evaluation* du PNUD/FEM, tous les projets PNUD qui sont financés par le FEM doivent faire l'objet d'une Evaluation Terminale à l'issue de l'achèvement de sa mise en œuvre (dans les 6 mois avant ou après la clôture du projet). Ces termes de Référence (TDR) définissent les attentes pour l'Evaluation Terminale (TE) du projet Adaptation aux changements climatiques, Répondre à la transformation du littoral dans ses dimensions humaines en Afrique de l'Ouest dans le cadre de la gestion intégrée du littoral (ACCC) Project (PIMS 3341).

Les éléments clef du projet doivent être évalués comme suit:

TABLEAU RECAPITULATIF DU PROJET

Titre du projet:	Adaptation aux changements climatiques, Répondre à la transformation du littoral dans ses dimensions humaines en Afrique de l'Ouest dans le cadre de la gestion intégrée du littoral			
ID projet FEM :			<i>à l'approbation</i> <i>(dollars US)</i>	<i>à l'achèvement</i> <i>(dollars US)</i>
ID projet PNUD :	Composante nationale	Financement FEM :	473 200	
		Financement PNUD	100 000	
Pays :	Mauritanie	Fonds propres agence de mise en œuvre/d'exécution :		
Région :		Gouvernement :		
Domaine focal :	Changements climatiques/Biodiversité	Autre :		
Objectifs du domaine focal	SPA Priorité stratégique	Cofinancement total :		

(OP/SP) :	Adaptation			
Agence d'exécution :	PNUD	Coût total du projet :		
Autres partenaires impliqués :	UNESCO/COI	Signature du ProDoc (date de démarrage du projet) :		
		Date de clôture (opérationnelle) :	Proposée :	Effective :

OBJECTIF ET PORTEE DU PROJET

Le projet «Adaptation au changement climatique – Faire face à l'érosion côtière et à leurs aspects humains en Afrique de l'Ouest par la gestion intégrée des zones côtières » (ACCC) a pour objet de générer des avantages locaux et globaux, à savoir :

- (i) une meilleure capacité des systèmes sociaux et écologiques combinés pour s'adapter aux changements climatiques et
- (ii) une meilleure gestion et exploitation de la biodiversité grâce à des mesures qui favorisent l'association de la conservation à une meilleure résilience des écosystèmes. En conséquence, un ensemble d'indicateurs relatifs à la capacité d'adaptation (CA) et à la biodiversité (BD) sera utilisé pour évaluer les performances du projet.

Celui-ci vise à réaliser un seul but et objectif global à travers la quête d'un ensemble de résultats, qui sont à leur tour atteints par l'entremise de diverses activités. Le projet a globalement pour but de « réduire la vulnérabilité et renforcer la capacité d'adaptation aux effets nuisibles des changements climatiques dans les domaines focaux autour desquels s'articulent l'action du FEM ». En guise de contribution à ce but, l'objectif du projet consiste à : développer et piloter un éventail de mécanismes de résistance efficaces pour la réduction de l'effet de l'érosion côtière due aux changements climatiques dans les régions vulnérables des cinq pays de l'Afrique de l'Ouest (Cap-Vert, Gambie, Guinée-Bissau, Mauritanie et Sénégal). Quatre résultats principaux sont définis afin d'atteindre cet objectif :

- 1) mise en œuvre d'activités pilotes pour renforcer la capacité d'adaptation et la résistance des écosystèmes côtiers dans les régions vulnérables aux effets des changements climatiques ;
- 2) intégration des questions liées aux changements climatiques et à l'adaptation dans les politiques et programmes de gestion des zones côtières ;
- 3) renforcement du suivi de l'érosion côtière et renforcement des capacités dans la gestion et la planification côtières ;
- 4) intensification de l'apprentissage, de l'évaluation et de la gestion de l'adaptation.

Les deux premières composantes sont mises en œuvre par le biais des réalisations suivantes au *niveau national pour les cinq pays participants, en l'occurrence pour la Mauritanie* :

- sur des sites choisis, des activités pilotes de démonstration sont mises en œuvre afin de renforcer la capacité d'adaptation des écosystèmes aux changements climatiques. Les sites ont été identifiés comme étant vulnérables aux changements et à la variabilité climatiques ainsi qu'à l'érosion côtière qui en découle, et sont très susceptibles de générer des effets environnementaux bénéfiques à l'échelle mondiale (dans le domaine focal « biodiversité ») ;

- afin d'intégrer les questions liées aux changements climatiques et à l'adaptation dans les politiques et programmes de gestion des zones côtières, trois types d'activités sont envisagés : l'intégration de ces questions à travers les différents secteurs, la conception de politiques et programmes nationaux pour faciliter l'adaptation aux changements climatiques dans les régions côtières et la reproduction des approches communautaires réussies pour atténuer et s'adapter à l'érosion côtière.

L'Équipe nationale de gestion du projet (NPMT) composée d'un Directeur de projet national (de l'agence principale nationale), d'un Coordonnateur national du projet et d'un assistant administratif et financier, travaille en étroite collaboration avec l'agence d'exécution (bureau de pays du PNUD) afin de mettre en œuvre le projet. L'agence principale nationale est chargée de conduire efficacement le projet et de gérer les composantes nationales. Un comité directeur national est établi dans chaque pays afin d'orienter le projet.

Deux autres composantes sont mises en œuvre *au niveau régional* par l'Unité régionale de gestion du projet (RPMU) basée au BRED/Bureau de l'UNESCO à Dakar. Ces composantes, sous la supervision du partenaire d'exécution, la COI/UNESCO, portent sur l'amélioration de la surveillance de l'érosion côtière et du renforcement des capacités en matière de gestion et de planification côtières, sur la mise en place d'un mécanisme d'apprentissage pour la gestion de l'adaptation et sur le développement de la coopération régionale pour la prise en compte des effets des changements climatiques dans la gestion des zones côtières afin d'intensifier l'apprentissage, l'évaluation et la gestion de l'adaptation.

L'Évaluation terminale sera menée conformément aux orientations, règles et procédures établies par le PNUD et le FEM, figurant dans les Lignes directrices du PNUD pour l'évaluation des projets financés par le FEM.

L'évaluation a pour objectifs d'évaluer la réalisation des résultats du projet et de tirer des enseignements susceptibles à la fois d'améliorer la durabilité des bénéficiaires du projet et d'aider au renforcement global de la programmation du PNUD.

APPROCHE ET METHODE D'EVALUATION

L'Évaluation Terminale des résultats du projet sera réalisée en fonction des attentes définies dans le Cadre logique/Cadre de résultats du projet (voir Annexe A), qui fournit des indicateurs de performance et d'impact pour l'exécution du projet ainsi que les moyens de vérification correspondants.

L'Annexe B contient la liste des documents à examiner

L'évaluation couvrira au moins les critères suivants: **pertinence, efficacité, efficience, durabilité et impacts**. Une matrice d'évaluation contenant les questions d'évaluation pour mettre les réponses en évidence aux critères sélectionnés ainsi que la méthodologie pour les obtenir figure à l'Annexe C. Une notation doit être ensuite effectuée sur la base des critères de performance.

Les échelles de notation obligatoires figurent à l'Annexe D. Cette annexe complétée doit figurer dans le résumé exécutif de l'évaluation.

Grille de notation			
1. Suivi et évaluation	Notation	2. Mise en œuvre et exécution par les agences	Notation
Conception du suivi et de l'évaluation en amont		Qualité de la mise en œuvre par le PNUD	
Mise en œuvre du plan de suivi et d'évaluation		Qualité de l'exécution – UNESCO/COI	
Qualité globale du suivi et de l'évaluation		Qualité globale de la mise en œuvre/exécution	
3. Évaluation des résultats	Notation	4. Durabilité	Notation

Pertinence		Ressources financières :	
Efficacité		Durabilité socio-politique :	
Effizienz		Cadre institutionnel et gouvernance :	
Notation globale des résultats du projet		Durabilité environnementale :	
		Chances globales de durabilité :	

STRATEGIE MISE EN PLACE

Comme le recommandent les lignes directrices du PNUD/FEM, le PNUD et l'UNESCO/COI réaliseront une Évaluation terminale conjointe. Étant donné que le projet a été mis en œuvre au niveau national pour les composantes 1 et 2 dans les cinq pays qui ont signé les cinq accords de subvention avec le PNUD/FEM, une Évaluation terminale nationale* en deux étapes est présentée ci-dessous :

ETAPE 1: EVALUATION EN PARALLELE DES DIFFERENTES COMPOSANTES

National Terminal Evaluation CAPE VERDE	National Terminal Evaluation GAMBIA	National Terminal Evaluation GUINEA BISSAU	National Terminal Evaluation MAURITANIA	National Terminal Evaluation SENEGAL	REGIONAL COMPONENTS Terminal Evaluation
<ul style="list-style-type: none"> • Relevance • Effectiveness • Efficiency • Sustainability • Impacts • Lessons learnt 	<ul style="list-style-type: none"> • Relevance • Effectiveness • Efficiency • Sustainability • Impacts • Lessons learnt 	<ul style="list-style-type: none"> • Relevance • Effectiveness • Efficiency • Sustainability • Impacts • Lessons learnt 	<ul style="list-style-type: none"> • Relevance • Effectiveness • Efficiency • Sustainability • Impacts • Lessons learnt 	<ul style="list-style-type: none"> • Relevance • Effectiveness • Efficiency • Sustainability • Impacts • Lessons learnt 	<ul style="list-style-type: none"> • Relevance • Effectiveness • Efficiency • Sustainability • Impacts • Lessons learnt

ETAPE 2: SYNTHESE D'EVALUATION TERMINLE (UNESCO/COI)

<ul style="list-style-type: none"> • Pertinence générale • Efficacité générale • Effizienz générale • Durabilité générale et Impacts • Leçons apprises et recommandations
--

CALENDRIER DE L'EVALUATION

La durée totale de l'évaluation nationale sera de 6 jours répartis selon le plan de travail ci-dessous

Activité	Timing	Completion Date
Préparation	2 jours	<i>date</i>
Mission d'évaluation (le cas échéant)	1 jour	<i>date</i>

Projet de notation de la grille	2 jours	<i>date</i>
Grille de notation finale	1 jour	<i>date</i>

PRODUITS ATTENDUS DE L'ÉVALUATION

L'évaluateur national doit diffuser ses résultats de la manière suivante:

Produit attendu	Contenu	Délai	Responsabilités
Présentation	Conclusions initiales	Fin de la mission d'évaluation	Aux responsables du projet, bureau de pays du PNUD
Projet de notations nationales et de résumé narratif	Projet de rapport national et de grille de notation	Dans la semaine suivant la mission d'évaluation	Envoyé au bureau de pays, examiné par l'Agence technique régionale, l'Unité de coordination du projet et les PFO du FEM cherif.kane@undp.org a.bonnin-roncerel@unesco.org mame.diop@undp.org
Notations nationales finales et résumé narratif final	Rapport national complet, avec la grille de notation finale	Dans la semaine suivant la réception des observations du PNUD sur le projet de rapport	Envoyé au bureau de pays, examiné par l'Agence technique régionale, l'Unité de coordination du projet et les PFO du FEM cherif.kane@undp.org a.bonnin-roncerel@unesco.org mame.diop@undp.org

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

L'équipe de l'Évaluation terminale complète se compose d'un *évaluateur régional*, M. Badara Diagne, qui est recruté par l'UNESCO/COI afin de conduire l'étape 1 pour les composantes régionales et l'étape 2 dans sa totalité (rapport final).

Chaque pays recrutera un consultant national qui réalisera l'Évaluation terminale au niveau national pour les composantes 1 et 2 et, si possible, évaluera également les composantes 3 et 4 en ce qui concerne les dimensions régionales du projet ACCC. Les consultants devront posséder une expérience préalable de l'évaluation de projets similaires. Une expérience des projets financés par le FEM serait un atout. Les évaluateurs sélectionnés ne doivent pas avoir participé à la préparation et/ou à la mise en œuvre du projet et ne doivent pas avoir de conflit d'intérêts avec les activités liées au projet.

Les membres de l'équipe doivent posséder les qualifications suivantes :

- Diplôme équivalent au niveau bac + 5
- Au moins 3 années d'expérience professionnelle pertinente
- Connaissance du PNUD et du FEM
- Expérience préalable des méthodes de suivi et d'évaluation axées sur les résultats
- Connaissances techniques dans le(s) domaine(s) focal(aux) visés
- Bonne connaissance de la langue française.

Résultats et activités de la composante Mauritanie

<p>Résultat 1 : mises en œuvre d'activités pilotes pour renforcer la capacité d'adaptation et la résistance des écosystèmes côtiers dans les régions vulnérables aux méfaits des changements climatiques.</p>	<p align="center">Activité 1.1 : Activités sur le site</p>
	<p>Activité 1.1.1: Sensibilisation des acteurs sur le projet</p>
	<p>Activité 1.2.2 : Restauration le cordon dunaire entre le Wharf et le marché aux poissons (4 Km soit 50 ha)</p>
	<p>Activité 1.2.3 : Stabilisation et reboisement (reforestation) du cordon par des espèces adaptées (50 ha)</p>
	<p>Activité 1.2.4 : suivi de l'érosion côtière et de l'évolution du cordon dunaire à Nouakchott en partenariat avec l'UICN et la DAPL</p>
	<p>Activité 1.2.5 : suivi piézométrique de la nappe phréatique à Nouakchott en partenariat avec la DAPL (sécurisation de la ville de Nouakchott)</p>
	<p>Activités 1.1.6 : (Renforcement des capacités sur le site) Atelier de formation technique sur les méthodes de replantation.</p>
	<p>Activité 1.2.7 : suivi et évaluation des actions menées (en relation avec le cadre S &E définis, par exemple collecte d'information pour mesurer les indicateurs)</p>
	<p align="center">Activités 1.2 Mise en place et gestion du projet</p>
	<p>Activité 1.2.1 Equipement (meublier de bureau, ordinateurs, scanner, photocopieur, imprimante, appareil photo-numérique, consommables, armoires, data show, etc.)</p>
	<p>Activité 1.2.2 Transport : véhicule, carburant, entretien, assurance et maintenance</p>
	<p>Activité 1.2.3 Atelier de lancement : Logistique, réunions (déplacements, repas, location salles/équipement et accessoires)</p>

<p>Résultat 2 : Intégration des questions relatives aux changements climatiques et à l'adaptation dans les politiques et programmes des zones côtières</p>	<p>Activité 2.1 : Intégration de la dimension adaptation aux changements climatiques dans les politiques et programmes</p>
	<p>Activité 2.1.1 : Intégration de la dimension adaptation aux changements climatiques dans l'ordonnance 037/2007 sur le littoral</p>
	<p>Activité 2.1.2 : Intégration de la dimension adaptation aux changements climatiques dans la DAL de NKC et de NDB</p>
	<p>Activité 2.1.3 Intégration de la dimension adaptation aux changements climatiques dans les plans de développement des parcs du PNBA, du PND et dans les plans communaux</p>
	<p>Activité 2.1.4: Atelier de sensibilisation des acteurs sur l'intégration des CC dans la réglementation en vigueur</p>
	<p>Activité 2.1.5 Renforcement de la coordination entre les institutions concernées</p>
	<p>Activité 2.1.6. : Intégration de la dimension adaptation aux changements climatiques dans la planification économique en Mauritanie</p>
	<p>Activité 2.1.7 : Intégration de la dimension adaptation aux changements climatiques dans le programme régional de développement en Mauritanie</p>
	<p>Activité 2.1.8 : Intégration des changements climatiques dans des modules de formations scolaire au niveau de trois écoles pilotes du fondamental à Tevragh Zeina, Sebkha et El Mina</p>
<p>Activité 2.1.9 : Formation des enseignants du fondamental sur les CC</p>	

	Activité 2.1.10 (Renforcement des capacités): organisation d'ateliers de formation et de sensibilisation sur les questions d'adaptation aux changements climatiques/stage de formation (en relation avec composante 3 régionale), etc.
	Activité 2.1.11 : suivi et évaluation des actions menées (Audit financier, Consultant engagé pour travailler sur la « fiche d'évaluation du développement des capacités »)
	Activités 2.2 Mise en place et gestion du projet
	Activité 2.2.1 Personnel Coordonnateur national et Assistant Administratif et Financier
	Activité 2.2.2 Mise en place et organisation du comité de pilotage : réunions trimestrielles (logistique des réunions (déplacements, collation, location salles/équipement)

Voir les PTA

PTA 2009

PTA 2010

PTA 2011

PTA 2012

Cadre Suivi

Élément	Description	Valeur de référence	Objectif de fin du projet	Source d'information
OBJECTIF : Concevoir et expérimenter une série de mécanismes efficaces visant à réduire les effets de l'érosion côtière induite par le changement climatique en Mauritanie.				
Indicateur n° 1	Fiches d'évaluation du développement des capacités	104	Augmentation de 50% à 156	Bureau national du projet
Indicateur n° 2	Intégration des risques liés au changement climatique dans les plans de gestion des zones côtières protégées	0	2 Plans de gestion (PNBA et Diawling) tiennent compte des risques dus aux CC, et sont approuvés.	Bureau national du projet
Résultat 1 : Mise en œuvre d'activités pilotes visant à restaurer l'écosystème du cordon dunaire littoral de Nouakchott et accroître sa capacité d'adaptation et sa résilience face aux effets du changement climatique.				
Indicateur n° 1	La protection du cordon dunaire littoral de Nouakchott entre le Wharf et le marché aux poissons	0	90% des 50 hectares du cordon dunaire du site sont durablement confortés, mis en défens et/ou reboisés	Bureau national du projet
Indicateur n° 2	Preuve que les résultats du projet ACCC ont une influence sur les politiques nationales	PALM	Preuve clairement documentée que le projet a eu une influence sur une politique, un programme ou un plan à l'échelon national	Bureau national du projet
Résultat 2 : Intégration des questions relatives au changement climatique et à l'adaptation avec les politiques et programmes de gestion des zones côtières				
Indicateur n° 1	Principaux aspects du changement climatique intégrés dans politique/programme locaux	0	L'ordonnance du littoral ; Les Directives d'aménagement du littoral (de Nouakchott et de Nouadhibou) tiennent compte des CC.	Bureau national du projet

Annexe B

Documentation utile à consulter par le consultant

- Rapport national de démarrage
- Rapports d'activités annuelles
- PTA
- Bilans financiers annuels et final
- Rapport d'évaluation à mi-parcours
- Rapport global de synthèse

MATRICE D’EVALUATION TERMINALE CONJOINTE UNESCO-PNUD DU PROJET ACCC

Critères d'évaluation	Questions	Indicateurs	Sources	Méthodologie
Pertinence : Quels sont les relations entre les principaux objectifs de la convention CCNUCC , le domaine d'intervention FEM (SPA) et les priorités environnement et développement aux niveaux régional, national, local et le projet ACCC ?				
2 NOTATIONS POSSIBLES : R (Relevant) Pertinent - NR Non Relevant) Non pertinent				
19. Pertinence vis-à-vis de la CCNUCC et d'autres conventions internationales?	<p>Le projet ACCC appuie-t-il les objectifs de la Convention CCNUCC à travers :</p> <p>composante 1 ? composante 2 ? composante 3 ? composante 4 ?</p> <p>Le projet est-il également pertinent pour la CBD à travers :</p> <p>composante 1 ? composante 2 ? composante 3 ? composante 4 ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les priorités et les domaines d'intervention de la CCNUCC sont décrits dans le document de projet • Les priorités et les domaines Qzd'intervention de la CBD sont décrits dans le document de projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Document de projet • CCNUCC (Siteweb) • CBD (Siteweb) 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse documentaire
20. Pertinence avec les programmes changements climatiques du FEM ?	<p>Le projet ACCC répond-il aux éléments essentiels du programme SPA à travers :</p> <p>composante 1 ? composante 2 ? composante 3 ? composante 4 ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un lien clair entre les objectifs du projet et ceux du programme SPA • Mesure dans laquelle le projet est mis en œuvre conformément au principe de coûts incrémentaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Documents de projet • Stratégies & lignes directrices du SPA FEM <i>GEF/C.23/Inf.8/Rev.1; GEF/C.27/Inf.10 ; FEM 2 (Biodiversité) ; OP 2 (Ecosystèmes côtiers, marins et d'eau douce)</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse documentaire
21. Pertinence avec les objectifs prioritaires des pays	<p>Dans quelle mesure les objectifs des différentes composantes répondent aux priorités nationales :</p> <p>composante 1 ? composante 2 ? composante 3 ? Composante 4 ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appui des objectifs environnementaux nationaux. ? • Cohérence entre le projet et les priorités, politiques et stratégies nationales ; • Implication des représentants du 	<ul style="list-style-type: none"> • Document de projet • Politiques et stratégies nationales (Communication nationale, PANA, SNB). • Partenaires clefs du projet ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyses documentaires • Entretiens avec les acteurs cibles.

Critères d'évaluation	Questions	Indicateurs	Sources	Méthodologie
		<p>gouvernement et autres partenaires dans le processus de formulation du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cohérence entre les besoins exprimés par les acteurs nationaux et les critères du PNUD-FEM 		
22. Convergence entre les objectifs du projet et les besoins exprimés lors de la Phase de préparation du projet (PDF B)?	<p>Le projet répond-il aux besoins des populations ciblées en matière de changements climatiques à travers :</p> <p>Composante 1 ? Composante 2 ? Composante 3 ? Composante 4 ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Importance du lien entre les résultats attendus décrits dans le projet et les besoins des acteurs pertinents. • Participation des acteurs dans la conception du projet et sa mise en œuvre ; 	<ul style="list-style-type: none"> • PPG • PLD diagnostic de la phase de préparation • Document de projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse documentaire
23. Cohérence du concept de projet	<p>La logique interne entre les 4 composantes du projet est-elle cohérente ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cohérence entre les résultats attendus du projet et la logique interne des composantes du projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Document de projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse documentaire
24. Pertinence par rapport aux activités financées par d'autres bailleurs de fonds	<p>Le projet est-il pertinent par rapport aux activités financées par d'autres bailleurs de fonds :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ au niveau local ? ○ au niveau national ? ○ au niveau régional ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Complémentarité du programme avec ceux des autres bailleurs de fonds (nationaux et régionaux) ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Informations sur les initiatives financées par d'autres bailleurs de fonds • Représentants d'autres bailleurs de fond 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse documentaire • Entretiens avec les partenaires de projet et autres acteur cibles
<p>Efficacité : Dans quelle mesure les résultats attendus et les objectifs du projet ont-ils été atteints ?</p> <p>6 NOTATIONS POSSIBLES : HS (Highly satisfactory) no shortcomings ; S (Satisfactory) minor shortcomings ; MS (Moderately satisfactory) moderate shortcomings ; MU (Moderately Unsatisfactory) significant shortcomings ; U (Unsatisfactory) major shortcomings ; HU (Highly Unsatisfactory) severe shortcomings.</p>				
25. Degré d'efficacité de l'atteinte des objectifs en fonction des résultats	<p>Dans quelle mesure le projet a-t-il atteint efficacement les résultats attendus²² :</p> <ul style="list-style-type: none"> • pour composante 1 (au niveau local) ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Indicateurs contenus dans le cadre logique du document de projet et les Annexes spécifiques dans les plans de 	<ul style="list-style-type: none"> • Document de projet • Information fournies dans les rapports annuels et 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse documentaire • Entretiens avec l'équipe

²² Repères suggérés concernant les activités :

- Des activités concrètes (génératrices de revenus) visant à augmenter la résilience des populations cibles sont incluses
- La participation des populations et des acteurs locaux sur les sites du projet a été favorisée
- La relation entre les autorités nationales (capitales) et les sites pilotes
- Les formations nationales et régionales ont été organisées de manière satisfaisante pour les différentes parties prenantes (fonctionnaires, techniciens, acteurs locaux)
- La diffusion de l'information sur l'adaptation aux changements climatiques a été suffisante
- La promotion du réseautage des parties prenantes a été suffisante

Critères d'évaluation	Questions	Indicateurs	Sources	Méthodologie
attendus?	<ul style="list-style-type: none"> pour composante 2 (au niveau national ?) pour composante 3 et 4 (au niveau régional) ? 	travail des chaque pays partenaire.	trimestriels (PIR) et sur le site web du projet <ul style="list-style-type: none"> Equipe de projet et partenaires pertinents 	du projet <ul style="list-style-type: none"> Entretiens avec les partenaires pertinents
26. Gestion des risques	Dans quelle mesure les risques et les facteurs de risques ont-ils été gérés et quel a été l'effet des stratégies mises en place pour : <ul style="list-style-type: none"> composante 1 (niveau local) ? composante 2 (niveau national) ? composante 3 et 4 (niveau régional) ? 	<ul style="list-style-type: none"> Qualité de l'identification des risques et des hypothèses durant la conception et le planning du projet . Qualité des systèmes d'information en place pour l'identification des risques émergents Qualité des stratégies d'atténuation développées et leur mise en œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> Document de projet Equipe de projet et partenaires pertinents 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse documentaire Entretiens

Efficiace : Est-ce que le projet a été mis en œuvre avec efficiace, conformément aux normes et standards nationaux et internationaux ?

6 NOTATIONS POSSIBLES : HS (Highly satisfactory) no shortcomings ; S (Satisfactory) minor shortcomings ; MS (Moderately satisfactory) moderate shortcomings ; MU (Moderately Unsatisfactory) significant shortcomings ; U (Unsatisfactory) major shortcomings ; HU (Highly Unsatisfactory) severe shortcomings.

27. Efficiace de l'appui fourni par le projet	<ul style="list-style-type: none"> Une adaptation de la gestion du projet a-t-elle été nécessaire (entre le cadre logique et les plans de travail) ; si oui, les changements/adaptations observés concernant l'évolution des activités ont-ils été bénéfiques à l'obtention des résultats ? Quelle a été la qualité de l'appui administratif fourni par les bureaux de pays du PNUD pour la mise en œuvre du projet : le système de gestion financière mis en place a été efficace : les achats et contrats ont-ils été faits de manière efficace et les rapports périodiques ont-ils été produits régulièrement ? Quelle a été la qualité de l'appui technique et administratif fourni par les équipes nationales de gestion de projet? Quelle a été la qualité de l'appui administratif fourni par le bureau régional UNESCO/BREDA pour la mise en œuvre du 	<ul style="list-style-type: none"> Les changements opérés dans le concept du projet/l'approche de la mise en œuvre (par exemple une restructuration) lorsque l'efficacité du projet a dû être améliorée. Disponibilité et qualité des rapports financiers et d'activités, concernant les délais et la pertinence des rapports, les niveaux de décalage entre la planification des dépenses et leur décaissement réel ; la différence entre la disponibilité des cofinancements prévus et ceux effectivement obtenus et la qualité de la gestion axée sur les résultats (rapport sur la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation) L'adéquation des choix du projet dans le contexte existant, les infrastructures et les coûts Les coûts associés aux mécanismes des services fournis 	<ul style="list-style-type: none"> Documents de projet et évaluations PIR et rapports annuels Equipes de projet et administration UNESCO, agences gouvernementales et bureaux de pays PNUD 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse documentaire Entretiens avec les partenaires clefs
---	---	--	---	---

Critères d'évaluation	Questions	Indicateurs	Sources	Méthodologie
	projet : le système de gestion financière mis en place a été efficace : les achats et contrats ont-ils été faits de manière efficace et les rapports périodiques ont-ils été produits régulièrement ?	(<i>delivery</i>) et de structure de gestion comparés à d'autres projets équivalents dans d'autres organisations		
28. Efficience des accords de partenariat	Dans quelle mesure des accords de partenariat et les liens entre les institutions ont-elles été encouragés et appuyés?	<ul style="list-style-type: none"> • Activités spécifiques menées pour appuyer le développement d'accord de coopération entre partenaires. • Exemples de partenariat conclus et leur caractère de durabilité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Documents de projet et évaluation • Accord signés 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse documentaire • Entretiens avec les partenaires clefs
29. Efficience de l'utilisation des capacités locales pour la mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Le projet a-t-il pris en compte les capacités locales lors de sa conception ? • Un bon équilibre a-t-il été respecté entre l'utilisation d'expertise nationale et l'expertise locale dans la mise en œuvre du projet dans une bonne coopération? 	<ul style="list-style-type: none"> • Comparaison de la proportion d'expertise nationale et internationale utilisée. • Nombre et qualité des analyses effectuées pour évaluer le potentiel des capacités locales et de leur capacité d'absorption. 	<ul style="list-style-type: none"> • Document de projet et évaluations • UNECO, PNUD • Bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse documentaire • Entretiens avec les partenaires clefs
Durabilité: Dans quelle mesure des risques financiers, institutionnels, socio-économiques et/ou environnementaux peuvent-ils mettre en péril les résultats à long-terme du projet ?				
4 NOTATIONS POSSIBLES: L (Likely) negligible risks to sustainability ; ML (Moderately Unlikely) significant risks ; U (Unlikely) severe risks				
30. Durabilité du financement	Les contributions gouvernementales (liquidités, personnel et locaux) et les co-financements dont a bénéficié le projet sont-ils durables?	Type de contributions reçues (durée, conditions)	<ul style="list-style-type: none"> • Document de projets • Rapport financiers 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse documentaire • Entretiens avec les partenaires clefs
31. Durabilité socio- politique	<ul style="list-style-type: none"> • Les résultats prennent-ils en compte les attentes des groupes vulnérables ? • La collaboration établie avec les parties prenantes est-elle satisfaisante? 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation des populations concernées • Intérêt des parties prenantes pour la pérennité des résultats obtenus 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'activités • Bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse documentaire • Entretiens avec les partenaires clefs
32. Durabilité du cadre institutionnel et de la gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • Les mesures proposées peuvent-elles renforcer la capacité des différentes parties prenantes (ONG et parlementaires) à participer au processus d'élaboration de politiques et de programmes nationaux. ? • L'adéquation entre la coordination régionale 	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de mesures, loi ou décrets en cours de formulation • Relations entre la coordination régionale et les unités nationales de mise en œuvre et les institutions 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'activités • Institutions nationales pertinentes • Bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse documentaire • Entretiens avec les partenaires clefs

Critères d'évaluation	Questions	Indicateurs	Sources	Méthodologie
	et les institutions des 5 pays est-elle durable ?	pertinentes.		
33. Durabilité environnementale	Les activités menées ont-elles permis de mieux saisir les variations des indicateurs d'impact des changements climatiques ?	<ul style="list-style-type: none"> Publications techniques et scientifiques produits par les institutions nationales et les partenaires du projet (UNESCO-COI) 	<ul style="list-style-type: none"> Institutions nationales pertinentes Equipes nationales et régionales du projet Bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse documentaire Entretiens avec les partenaires clefs
IMPACTS : Y a-t-il des indications confirmant que le projet a contribué, ou a permis de progresser vers une réduction du stress environnemental/une amélioration de la situation écologique ?				
3 NOTATION POSSIBLES : S (Significatif) ; M (Minime), N (Négligeable)				
34. Amélioration vérifiable de la situation environnementale	Dans quelle mesure les effets des activités à long terme ont-ils servis, directement ou indirectement, à atténuer ou à bonifier les effets attendus ou inattendus des changements climatiques ?	Données vérifiables (ligne de base) des sites concernés	<ul style="list-style-type: none"> Rapport finaux du PDF B Rapport finaux des projets nationaux 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse documentaire Entretiens avec les partenaires clefs
35. Réduction vérifiable du stress sur les écosystèmes	Dans quelle mesure les activités ont-elles diminué le stress des impacts dû aux changements climatiques et sur la biodiversité ?	Données vérifiables (ligne de base) des sites concernés	<ul style="list-style-type: none"> Rapport finaux du PDF B Rapport finaux des projets nationaux 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse documentaire Entretiens avec les partenaires clefs
36. Progression de la réduction du stress sur les écosystèmes et/ou amélioration écologique	Dans quelle mesure la réduction du stress a lieu à l'échelle des systèmes naturels ?	Données vérifiables (ligne de base) des sites concernés	<ul style="list-style-type: none"> Rapport finaux du PDF B Rapport finaux des projets nationaux 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse documentaire Entretiens avec les partenaires clefs

PARTIE NARRATIVE

LECONS APPRISES - ROLE CATALYTIQUE DU PROJET (NARRARIF – PAS DE NOTATION)		Sources	Méthodologie
Expériences pertinentes pour d'autres projets similaires dans le future	Des leçons et expériences pertinentes peuvent elle tirées pour d'autres projets similaires dans le futur : <ul style="list-style-type: none"> o au niveau local ? o au niveau national ? o au niveau régional ? 	<ul style="list-style-type: none"> Informations collectées lors du processus d'évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse des informations
Leçons à retenir en matière	<ul style="list-style-type: none"> Quelles ont été les leçons apprises par le projet concernant l'obtention des résultats ? 	<ul style="list-style-type: none"> Informations collectées 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse des

d'efficacité pour des projets similaires dans le future	<ul style="list-style-type: none"> • Quels changements (le cas échéant) auraient-ils pu être opérés lors de la conception du projet pour améliorer l'obtention des résultats attendus ? 	lors de l'évaluation	informations
<p>Leçons à retenir en matière d'efficacité pour des projets similaires dans le future</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles leçons retenir concernant l'efficacité des projets nationaux ? activités régionales ? • Quels sont les activités ou démarches que vous suggérez pour <ul style="list-style-type: none"> ○ Des activités locales et nationales (réplication d'activités d'adaptation au niveau local) similaire dans un autre pays? ○ Des activités régionales pour traiter de questions régionales pour la gestion intégrée de la zone côtière ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Informations recueillies lors de l'évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse des informations

GRILLE DE NOTATION POUR D'ÉVALUATION TERMINALE CONJOINTE UNESCO-UNDP DU PROJET ACCC

Critères d'évaluation	Questions	Notation <i>R (Relevant) : Pertinent</i> <i>NR (Non Relevant) : Non Pertinent</i>
Pertinence : Quels sont les relations entre les principaux objectifs de la convention CCNUCC , le domaine d'intervention FEM (SPA) et les priorités environnement et développement aux niveaux régional, national, local et le projet ACCC, ?		
37. Pertinence vis-à-vis de la CCNUCC et d'autres conventions internationales?	Le projet ACCC appuie-t-il les objectifs de la Convention CCNUCC à travers : e) Composante 1 (niveau local) ? f) Composante 2 (niveau national)? g) Composante 3 (niveau régional) ? h) Composante 4 (niveau régional) ?	a) b) c) d)
	Le projet est-il également pertinent pour la CBD à travers : e) Composante 1 (niveau local) ? f) Composante 2 (niveau national) ? g) Composante 3 (niveau régional) ? h) Composante 4 (niveau régional) ?	a) b) c) d)
38. Pertinence avec le programme changements climatiques du FEM ?	Le projet répond-il aux éléments essentiels du programme SPA à travers : e) Composante 1 (niveau local) ? f) Composante 2 (niveau national)? g) Composante 3 (niveau régional) ? h) Composante 4 (niveau régional) ?	a) b) c) d)
39. Pertinence avec les objectifs prioritaires des pays	Dans quelle mesure les objectifs des différentes composantes répondent aux priorités nationales à travers : e) Composante 1 (niveau local) ? f) Composante 2 (niveau national) ? g) Composante 3 (niveau régional) ? h) Composante 4 (niveau régional) ?	a) b) c) d)
40. Convergence entre les objectifs du projet et besoins exprimés lors de la Phase de préparation?	Le projet répond-il aux besoins des populations ciblées en matière de changements climatiques à travers e) Composante 1 (niveau local) ? f) Composante 2 (niveau national) ? g) Composante 3 (niveau régional) ? h) Composante 4 (niveau régional) ?	a) b) c)

Critères d'évaluation	Questions	Notation <i>R (Relevant) : Pertinent</i> <i>NR (Non Relevant) : Non Pertinent</i>
		d)
41. Cohérence du projet	La logique interne entre les 4 composantes du projet est-elle cohérente ?	
42. Pertinence par rapport aux activités financées par d'autres bailleurs de fonds	Le projet est-il pertinent par rapport aux activités financées par d'autres bailleurs de fonds : d) au niveau local ? e) au niveau national ? f) au niveau régional ?	a) b) c)

Critères d'évaluation	Questions	Notation (traduction ²³) HS (Highly satisfactory) S (Satisfactory) MS (Moderately satisfactory) ; MU (Moderately Unsatisfactory); U (Unsatisfactory); HU (Highly Unsatisfactory)
Efficacité : Dans quelle mesure les résultats attendus et les objectifs du projet ACCC ont-ils été atteints ?		
43. Degré d'efficacité de l'atteinte des objectifs en fonction des résultats attendus?	Dans quelle mesure le projet a-t-il atteint efficacement les résultats attendus à travers d) composante 1 (niveau local) ? e) composante 2 (niveau national) ? f) composante 3 et 4 (niveau régional) ?	a) b) c)
44. Gestion des risques	Dans quelle mesure les risques et les facteurs de risques ont-ils été gérés et quelle a été l'effet des stratégies mises en place ? d) composante 1 (niveau local) ? e) composante 2 (niveau national) ? f) composante 3 et 4 (niveau régional) ?	a) b) c)

²³HS (Highly satisfactory): (Hautement satisfaisant) aucun défaut ; S (Satisfactory) : (satisfaisant) défauts mineurs ; MS (Moderately satisfactory) : (modérément satisfaisant) défauts modérés; MU (Moderately Unsatisfactory) : (Modérément Insatisfaisant) défauts significatifs du projet ; U (Unsatisfactory) défauts majeurs l'atteinte des objectifs en terme de pertinence, efficacité et efficience; HU (Highly Unsatisfactory) : graves problèmes du projet dans son ensemble.

Critères d'évaluation	Questions	Notation (traduction ²³) HS (Highly satisfactory) S (Satisfactory) MS (Moderately satisfactory) ; MU (Moderately Unsatisfactory); U (Unsatisfactory); HU (Highly Unsatisfactory)
Efficience : Est que le projet a été mis en œuvre avec efficience, conformément aux normes et standards nationaux et internationaux ?		
45. Efficience de l'appui fourni par le projet	e) Une adaptation de la gestion du projet a-t-elle été nécessaire (entre le cadre logique et les plans de travail) ; si oui, les changements/adaptations observés concernant l'évolution des activités ont-ils été bénéfiques à l'obtention des résultats ? f) Quelle a été la qualité de l'appui administratif fourni par les bureaux de pays du PNUD pour la mise en œuvre du projet : le système de gestion financière mis en place a été efficace : les achats et contrats ont-ils été faits de manière efficace et les rapports périodiques ont-ils été produits régulièrement ? g) Quelle a été la qualité de l'appui technique et administratif fourni par l'équipe nationale pour la mise en œuvre du projet h) Quelle a été la qualité de l'appui administratif fourni par le bureau régional UNESCO/BREDA pour la mise en œuvre du projet : le système de gestion financière mis en place a été efficace : les achats et contrats ont-ils été faits de manière efficace et les rapports périodiques ont-ils été produits régulièrement ?	a) b) c) d)
46. Efficience des accords de partenariat	Dans quelle mesure des accords de partenariat et les liens entre les institutions ont-elles été encouragés et appuyés?	
47. Efficience de l'utilisation des capacités locales pour la mise en œuvre.	c) Le projet a-t-il pris en compte les capacités locales lors de sa conception ? d) Un bon équilibre a-t-il été respecté entre l'utilisation d'expertise nationale et l'expertise locale menant à une bonne coopération ?	a) b)

<i>Critère d'évaluation</i>	<i>Questions</i>	<i>Notations (traduction ²⁴)</i> L (Likely) ML (Moderately likely) MU (Moderately Unlikely) UL (Unlikely) N/A Not applicable U/A Unable to assess
Durabilité: Dans quelle mesure des risques financiers, institutionnels, socio-économiques et/ou environnement peuvent il mettre en péril les résultats à long-terme du projet ?		
48. Durabilité du financement	Les contributions gouvernementales (liquidités, personnel et locaux) et les co-financements dont a bénéficié le projet sont-ils durables?	
49. Durabilité socio- politique	c) Les résultats prennent ils en compte les attentes des groupes vulnérables ? d) La collaboration établie avec les parties prenantes est-elle satisfaisante?	a) b)
50. Durabilité du cadre institutionnel et de la gouvernance	c) Les mesures proposées peuvent elle renforcer la capacité des différentes parties prenantes (ONG et parlementaires) à participer au processus d'élaboration de politiques et de programmes nationaux. ? d) La coordination entre l'unité régionale et les institutions des 5 pays côtiers est-elle durable ?	a) b)
51. Durabilité environnementale	Les activités menées ont-elles permis de mieux saisir les variations des indicateurs d'impact des changements climatiques ?	

Critère d'évaluation	Questions	Notations S (Significant) M (Minime) N (Négligeable)
IMPACTS : Y a-t-il des indications confirmant que le projet a contribué, ou a permis de progresser vers une réduction du stress environnemental /une amélioration de la situation écologique ?		
52. Amélioration vérifiable de la situation environnementale	Dans quelle mesure les effets des activités à long terme ont-ils servis, directement ou indirectement, à atténuer ou à bonifier les effets attendus ou inattendus des changements climatiques ?	
53. Réduction vérifiable du stress sur les écosystèmes	Dans quelle mesure les activités ont-elles diminué le stress des impacts dû aux changements climatiques et sur la biodiversité ?	

²⁴ L : risques négligeables ; ML : risques modérés mais certains résultats au moins se maintiendront ; MU : risques importants que les résultats obtenus ne seront pas maintenus ; UL : risques sévères que les résultats obtenus ne seront pas maintenus. N/A : pas applicable ; U/A : impossible à évaluer.

54. Progression de la réduction du stress sur les écosystèmes et/ou améliorations écologiques	Dans quelle mesure la réduction du stress a lieu à l'échelle des systèmes naturels ?	
---	--	--

PARTIE NARRATIVE

LECONS APPRISSES - ROLE CATALYTIQUE DU PROJET (PARTIE NARRATIVE - PAS DE NOTATION)
Expériences pertinentes pour d'autres projets similaires dans le futur
<p>Des leçons et expériences pertinentes peuvent elle tirées pour d'autres projets similaires dans le futur</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ au niveau local ? ○ au niveau national ? ○ au niveau régional ?
Leçons à retenir en matière d'efficacité pour des projets similaires dans le futur
<p>Quelles ont été les leçons apprises par le projet concernant l'obtention des résultats ?</p> <p>Quels changements (le cas échéant) auraient-ils pu être opérés lors de la conception du projet pour améliorer l'obtention des résultats attendus ?</p>
Leçons à retenir en matière d'efficience pour des projets similaires dans le futur
<p>Quelles leçons retenir concernant l'efficience des projets nationaux ? activités régionales ? Quelles sont les activités ou démarches que vous suggérez pour</p> <ul style="list-style-type: none"> • un projet (réplication d'activités d'adaptation au niveau local) similaire dans un autre pays? • un projet régional pour aborder les questions sous-régionales et transfrontalières ?



ANNEXE II. LISTE DES DOCUMENTS EXAMINES

- ABDELKADER B. O., 2009. Intégration des questions relatives aux changements climatiques et à l'adaptation dans l'Ordonnance 037/2000 sur le littoral, Rapport provisoire
- BA A., 2010. Intégration des questions relatives aux changements climatiques et à l'adaptation dans le plan de gestion du Parc National de Diawling, version finale, Février
- CHERIF M. L. O. A., Atelier Régional de Formation sur la GIZC, Expérience de la Mauritanie
- MARICO D. Rapport national de démarrage
- MARICO. D., 2009. Plan de travail 2009
- MARICO D., 2009. Rapport d'activités 2009
- MARICO D., 2010. Plan de travail 2010
- MARICO D., 2010. Rapport d'activités 2010
- MARICO D., 2011. Plan de travail 2011
- MARICO D., 2011. Rapport d'activités 2011
- Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement de la Mauritanie 2012-2016, mars 2011
- Plan d'Action National pour l'Adaptation de la Mauritanie, (PANA)
- Rapport de l'Atelier sur l'intégration cc dans l'ordonnance en décembre 2010 sur la proposition d'ordonnance révisée
- Rapport national de démarrage, Atelier de lancement, mars 2009
- RONCEREL A. B. Rapport d'évaluation à mi-parcours, juin 2011
- THIAM A., Rapport de suivi et évaluation, 2009
- THIAM A., Intégration des questions relatives aux changements climatiques et à l'adaptation dans le plan de gestion du Parc National de Banc D'Arguin (PNBA), novembre 2010

ANNEXE III. PAGE DE SIGNATURE

Partenaire à la mise en œuvre: *Ministère délégué auprès du Premier Ministre chargé de l'Environnement*
(Institution/agence d'exécution désignée)

Autres Partenaires:

Calendrier du programme : _
Composante du programme : _____

Nom du projet : Adaptation au changement de climat - Répondre à la transformation du littoral dans ses dimensions humaines en Afrique de l'Ouest dans le cadre de la gestion intégrée du littoral (ACCC)

ID du projet : 58252 (MRT10 – (composantes nationales)

Durée du projet : 4 ans

Dispositif de gestion : NEX- Mauritanie

Project Duration: 4 years

Budget total: 2.950.950 \$US

Ressources allouées:

FSP

- FEM (Mauritanie-composantes nationale) 473.200 \$US
- Gouvernement (parallèle/en nature) 1.660.000 \$US
- ONG/UICN (parallèle/en nature) 817.750 \$US

Signé par UNDP Mauritanie

SALIMANE  *RR a.i*  *8/11/07*

Signé par la Ministère déléguée auprès du Premier Ministre chargée de l'Environnement

DPCE-MDE   *6/11/07*

Signé par le Gouvernement de la Mauritanie